

# MARÍA MÁRQUEZ DE FAVELA, MÈRE DEVENUE DÉFENSEURE

TEXTE ANNA DEMONTIS, chargée de projet éditorial à l'ACAT

Voilà six ans que María Márquez de Favela recherche son fils, Adrián, victime de disparition forcée au Mexique. Portrait de cette mère qui, pour affronter cette tragédie familiale, n'a eu d'autre choix que de devenir défenseure des droits humains.



« Nous avons dû rechercher par nous-mêmes car les autorités ne travaillaient pas sur l'affaire. »

María Márquez de Favela et son mari, qui tient les photos de dix disparus recherchés par le collectif « Familles unies pour la vérité et la justice ».

« J'étais à El Paso au Texas (États-Unis) quand j'ai reçu un appel me prévenant qu'un groupe lourdement armé était chez moi, à Ciudad Juárez. Ils étaient entrés en forçant le portail, les fenêtres, les portes. Ils ont pris mon fils et un de ses amis qui dormait chez nous. » Le moment est presque solennel dans les locaux de l'ACAT lorsque nous rencontrons María Márquez de Favela. Cette mère mexicaine, lauréate du prix Engel-du Tertre des droits de l'homme 2018 décerné par la Fondation ACAT, est à Paris. Entre deux rendez-vous de plaidoyer, elle nous parle du combat qu'elle mène depuis la disparition de son fils, Adrián, le 2 octobre 2012.

## GRAVITÉ ET DIGNITÉ

María Márquez de Favela raconte son histoire durant plus d'un quart d'heure. Elle s'arrête uniquement pour laisser place à la traduction, puis reprend la parole aussitôt. On comprend vite que si son discours est aussi rodé, c'est qu'elle le répète inlassablement depuis plus de six ans. Six ans de recherche acharnée, mais aussi d'un combat contre les autorités mexicaines qui n'ont aucun intérêt à ce que l'on retrouve son fils, ni les responsables de sa disparition venue s'ajouter à la longue liste des disparus au Mexique. Dans ce pays marqué par une extrême violence, entretenue par la guerre contre la drogue initiée par l'ancien président, Felipe Calderón, en 2006 et poursuivie jusqu'en 2018 sous le mandat d'Enrique Peña Nieto, 40 180 disparitions forcées ont été recensées entre 2006 et le début de l'année 2019.

« Nos voisins de l'époque nous ont dit que des hommes armés s'étaient présentés comme des agents de police de l'État de

Chihuahua, explique t-elle. Nous avons dû rechercher par nous-mêmes et apporter des preuves au parquet car les autorités ne travaillaient pas sur l'affaire. » De mère de famille ordinaire, issue d'un milieu rural et pauvre, investie dans sa paroisse et dévouée à sa famille, elle devient une défenseure déterminée à retrouver son enfant coûte que coûte. Dans ses yeux entourés par de petites lunettes noires et carrées, se lisent la gravité et la dignité de ces femmes et de ces hommes qui, touchés par un drame personnel, ont fini par embrasser une cause dont ils ne mesuraient pas l'ampleur. « Comme tout le monde, j'avais entendu parler de ces jeunes filles qui disparaissaient, mais je ne savais pas que cela touchait aussi les hommes. Après la disparition de mon fils, j'ai découvert que je n'étais pas la seule. »

## TRACES SUR LE CORPS ET L'ESPRIT

Accompagnée de son mari, elle se tourne vers une ONG locale, le Centre des droits de l'homme Paso del Norte – partenaire de l'ACAT –, où ils rencontrent plusieurs familles de disparus. Ensemble, ils créent le collectif « Familles unies pour la vérité et la justice ». « Nous sommes comme des frères et sœurs qui souffrent des mêmes causes et c'est pourquoi nous sommes tous mobilisés pour chercher les disparus de toutes ces familles. » Ils fouillent les terrains vagues, visitent les hôpitaux, épluchent les registres publics, rencontrent des agents du ministère public et se rendent une fois par mois dans les services de médecine légale, afin de vérifier que leurs disparus ne se trouvent pas parmi les nouveaux cadavres. Ils affrontent le discrédit jeté par les autorités sur leurs proches disparus, régulièrement accusés d'être en lien avec le crime

organisé. Comme une manière de sous-entendre que ces victimes l'ont peut-être un peu cherché. Au fil du temps, leurs recherches les mènent à découvrir toujours plus de familles de disparus, à travers tout le Mexique. Au-delà de permettre à ces familles d'unir leurs forces, l'ONG Paso del Norte dispense aussi des formations. « La première chose a été d'apprendre à savoir comment défendre nos droits, à mener des recherches, mais aussi à apprendre comment prendre soin de nous-mêmes en lien avec un psychologue », confie María Márquez de Favela tout en montrant sa main, sur laquelle apparaît une dépigmentation de la peau, qu'elle présente comme liée au stress. « Avec le stress et l'inquiétude, j'ai aussi développé du diabète. » Les traces d'un combat dont ni le corps, ni l'esprit ne sortent indemnes.

## NOUVEAU SOUFFLE

Pourtant, ce n'est pas la santé qui inquiète le plus María Márquez de Favela. C'est sa sécurité, qu'elle met en jeu lorsqu'elle dénonce l'implication des autorités dans la disparition d'Adrián et l'impunité des responsables. Si elle n'a pas encore été la cible d'attaques directes, elle est régulièrement harcelée. « Des véhicules du ministère public s'arrêtent devant notre maison. Ils nous signifient qu'il faut que l'on arrête de chercher. » C'est pourquoi le Centre Paso del Norte consacre aussi des formations à l'enjeu de la sécurité et répertorie les faits de harcèlement. L'un des objectifs de sa visite à Paris est d'ailleurs de réclamer plus de protection car « une petite victoire » a récemment fait progresser son combat pour la justice : le 25 janvier, son

13  
fils, jusqu'ici considéré comme simplement « absent », a été officiellement reconnu comme victime de disparition forcée. Désormais, « il est prouvé que ce sont des agents de la police d'État qui l'ont arrêté », mais c'est également « une sérieuse augmentation du risque, car l'affaire va passer au niveau supérieur et les noms des responsables présumés vont commencer à circuler ». Même si, selon María Márquez de Favela, il est peu probable que les services du ministère public enquêtent véritablement sur leurs propres collègues. Selon les chiffres des Nations unies, le taux d'impunité au Mexique atteint les 98 %. De quoi décourager les familles, dont beaucoup renoncent face à la difficulté de la tâche. Mais María Márquez de Favela se dit « suffisamment forte pour continuer la lutte » et tient à remercier l'ACAT qui permet, grâce au prix Engel-du Tertre et aux rendez-vous de plaidoyer, d'avancer dans la recherche d'Adrián. Quelques jours après notre entretien, c'est porté par un nouveau souffle qu'elle et son mari quittent Paris. Animés par cet objectif qu'ils suivront jusqu'au bout : qu'il n'y ait plus aucune autre disparition forcée au Mexique.



## Pour aller plus loin

« Mexique : une loi sur les disparitions... Et après ? », *Courrier de l'ACAT* n°344 (mai/juin 2017)